Le Duathlon de Roissy en Brie
1ère EDITION
MARDI 24 MARS 2019
Règlement général de la compétition

Article 1 : Comité d'organisation

Le Duathlon de Roissy en Brie est une organisation de La Brie Francilienne Triathlon (Affiliée FFTRI) avec le concours du Comité Départemental de Seine et Marne de Triathlon, de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne. L'épreuve est inscrite au challenge jeunes Ile de France.

Article 2 : Participation

La compétition est ouverte aux licenciés FFTRI et non licenciés, des catégories « jeunes » (mini-poussin à junior) à « adulte » (séniors et vétérans).
Le déroulement des épreuves s'effectue suivant le cahier des charges de la FFTRI avec les 2 épreuves, vélo et course à pied, en continu.
Les concurrents devront se soumettre aux instructions qui leurs seront données par le directeur de course, l'arbitre principal et les médecins de la course.
La réglementation de la FFTRI s'applique à cette compétition. Elle est consultable sur le site fédéral : réglementation.

Article 3 : Tarifs

Les concurrents non licenciés à un club FFTRI doivent s'acquitter, en plus des frais d'organisation, d'un pass compétition de 2 € (assurance) et présenter une certificat médical avec la mention sport en compétition de moins de 1 an à la date de l'épreuve ou une licence avec la mention sport en compétition.
5€ pour le Duathlon S
Pour les règlements par chèque bancaire : à l'ordre de La Brie Francilienne Triathlon.

	Licencié (s)	Non licencié (s)
Course relais XS (H, F, M)	35€/équipe	+2€ pass compét/pers
Course relais S (H, F, M)	25€/équipe	+5€ pass compét/pers
Course XS (H, F à partir de minimes)	20€	+2€ pass compét
Course S (H, F à partir de cadets)	25€	+5€ pass compét
Course MP/PO/PU/BE	5€	+2€ pass compét
Courses challenge IDF (réservé clubs)	3€	+2€ pass compét
Inscription sur place + 5€		

Article 4 : Horaire

8h30 : ouverture parc à vélos courses XS
9h : départ course XS F, H et relais
10h30 : ouverture parc à vélos course pupilles
11h : départ course pupilles
11h30 : ouverture parc à vélos course benjamins
12h : départ course benjamins

12h45 : ouverture parc à vélos course poussins/mini poussins
13h15 : départ course poussins/mini poussins
14h30 : ouverture parc à vélos course S
15h : départ course S F, H et relais

Article 5 : Distance & Parcours

Catégories	Course à pied	Cyclisme	Course à pied
Mini-Poussins	250 m	1 km	250 m
Poussins	250 m	1 km	250 m
Pupilles	500 m	2 km	500 m
Benjamins	750 m	5 km	750 m
Minimes	3 km	10 kms	1,5 km
Cadets et juniors	5 km	20 kms	2,5 km
Course XS	3 km	10 kms	1,5 km
Course S	5 km	20 kms	2,5 km

Plan général du site

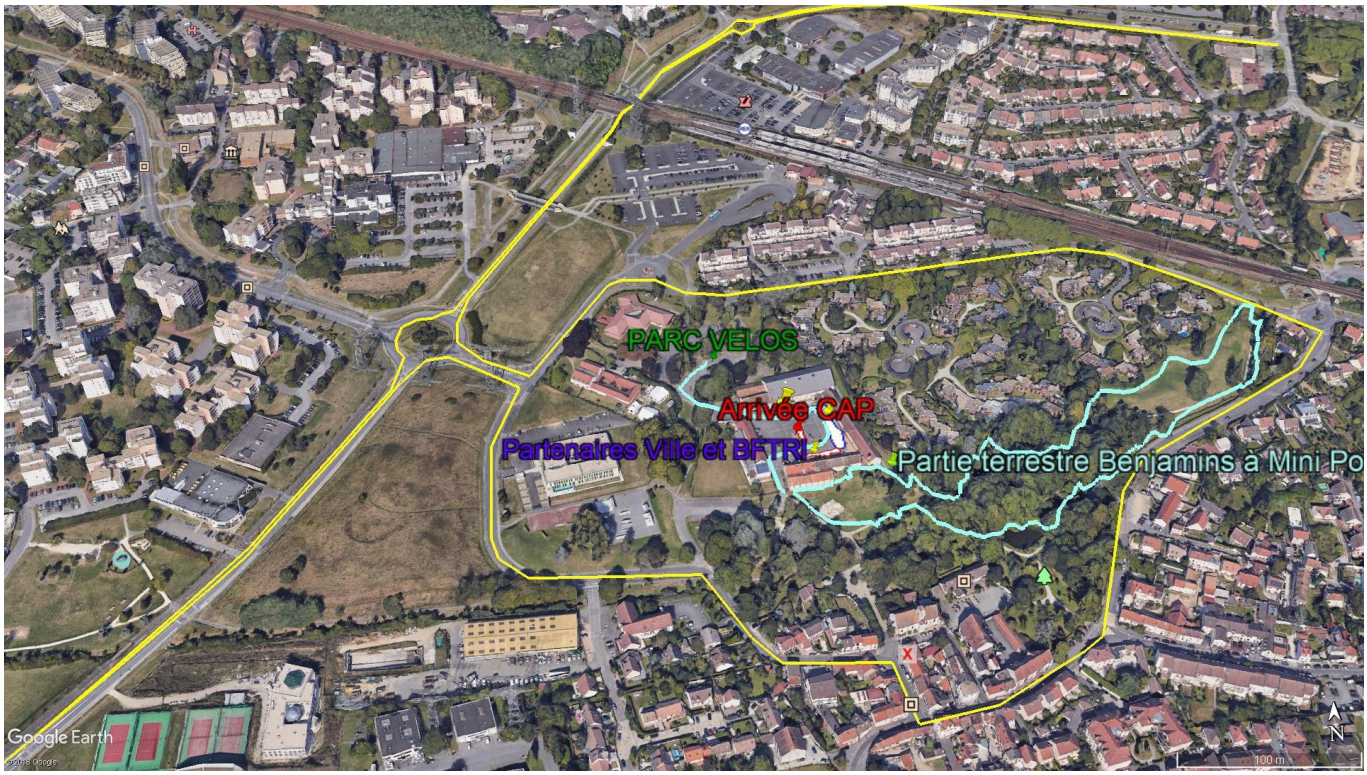

Poussins et mini poussins Filles et Garçons : **Cyclo-cross interdit, uniquement VTT !**

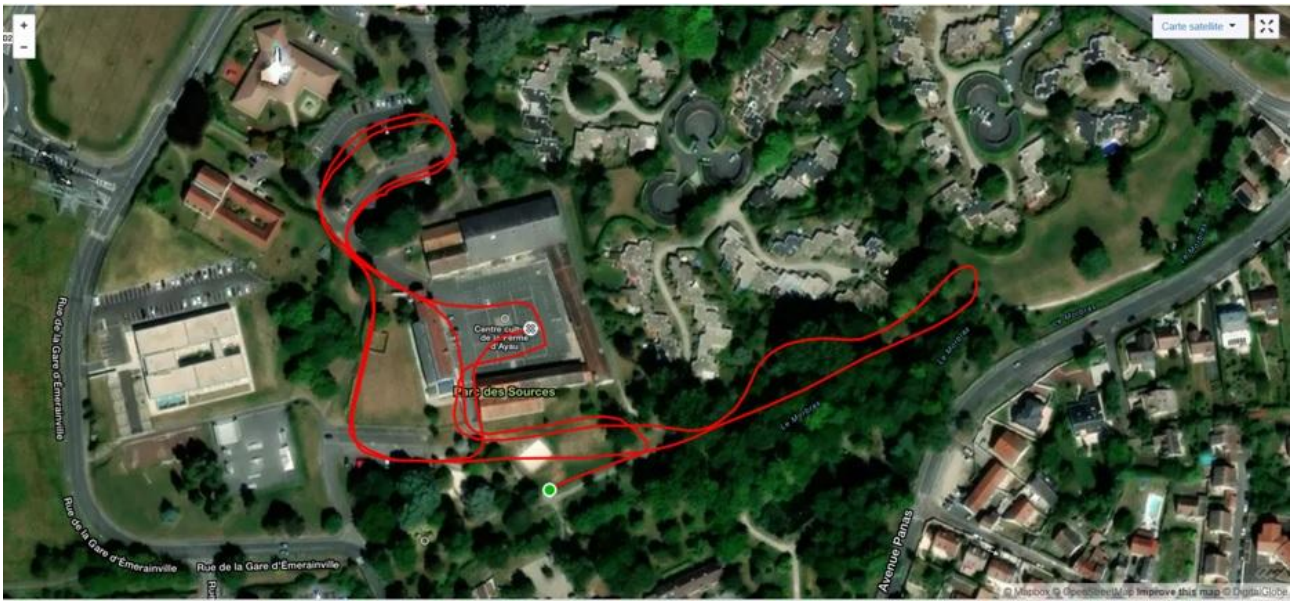

CàP 1

Vélo

CàP 2

Pupilles Filles et Garçons : **Cyclo-cross interdit, uniquement VTT !**

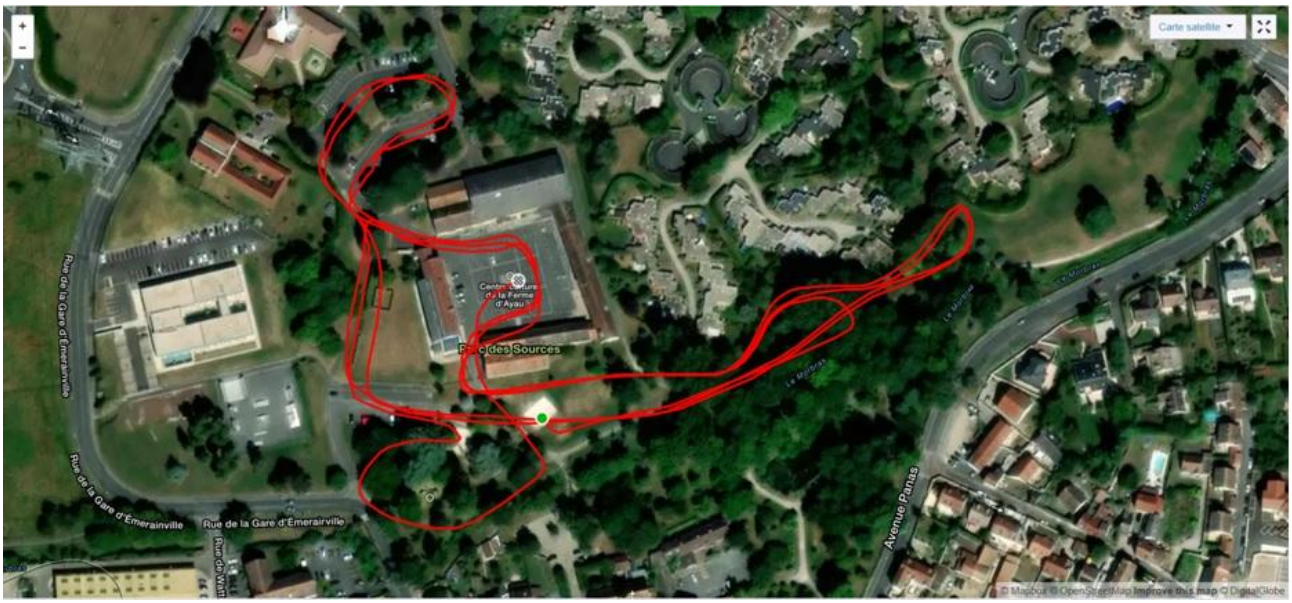

CàP 1

Vélo Tour 1

Vélo Tour 2

CàP 2

Benjamins Filles et Garçons : **Cyclo-cross interdit, uniquement VTT !**

CàP 1

Vélo Tour 1

Vélo Tour 2

Vélo Tour 3

CàP 2

<u>Course XS</u> <u>H & F Séniors, Relais, Minimes :</u> vélo et course à pied

CàP 1 Tour 1

CàP 1 Tour 2

Vélo 2 Tours

CàP 2

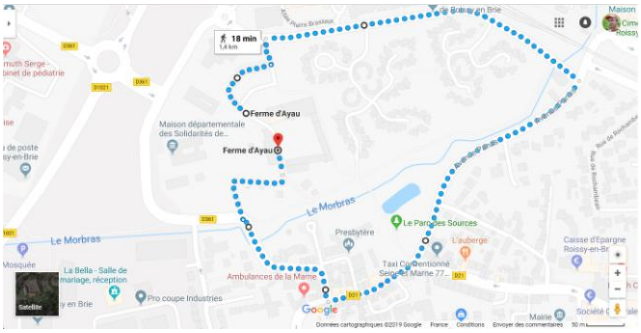

<u>Course S</u> <u>H & F Séniors, Relais, Cadets, Juniors :</u> vélo et course à pied

CàP 1 Tour 1 & 2

CàP 1 Tour 3

Vélo 4 Tours

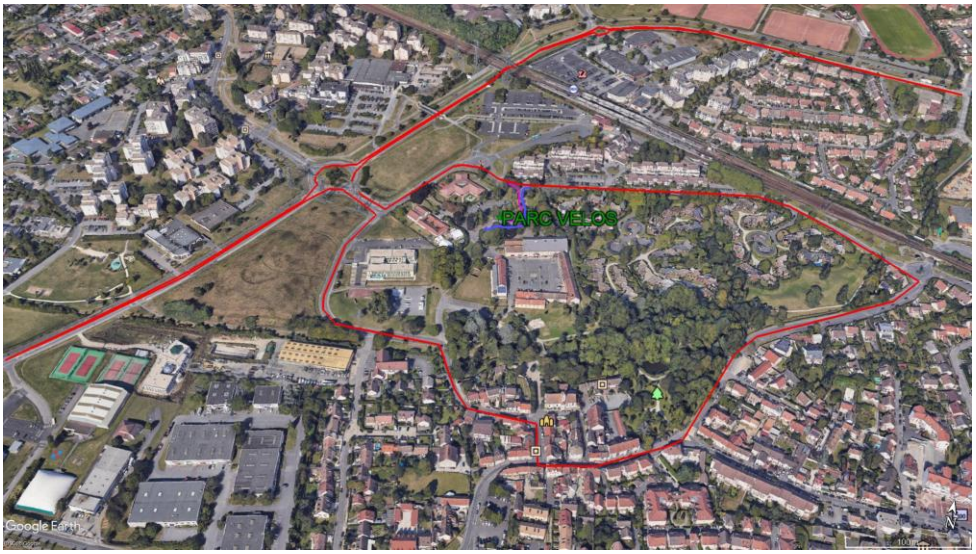

CàP 2 Tour 1

CàP 2 Tour 2

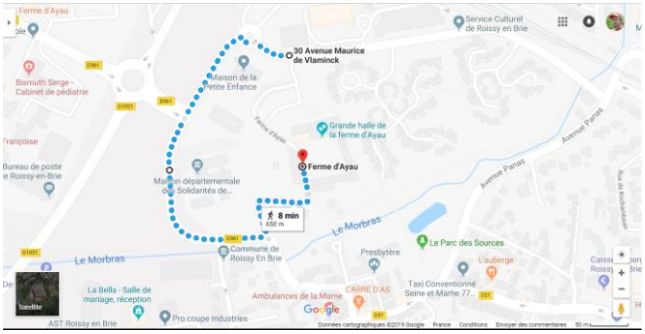

<u>Article 6 : Inscriptions</u>

Inscription par internet sur notre site <u>www.bftriathlon.fr</u>

La date limite des inscriptions par internet est fixée au **<u>vendredi 21 mars 23h59.</u>**

Des inscriptions sur place pourront être prises en compte le jour de l'épreuve dans la limite des places disponibles avec une majoration de 5€, au maximum 1 heure avant le départ de la catégorie concernée.

Les engagements seront retenus dans l'ordre chronologique d'arrivée des bulletins d'inscription. Tout engagement nous parvenant incomplet est déclaré nul.

Les mineurs non licenciés devront présenter une autorisation parentale.

Les concurrents non licenciés à un club FFTRI doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de moins d'un an.
Tout concurrent qui ne serait pas en mesure de présenter une licence ou un certificat médical valide ne sera pas autorisé à prendre le départ.
En cas de désistement ou d'empêchement, aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué.

Article 7 : Accès

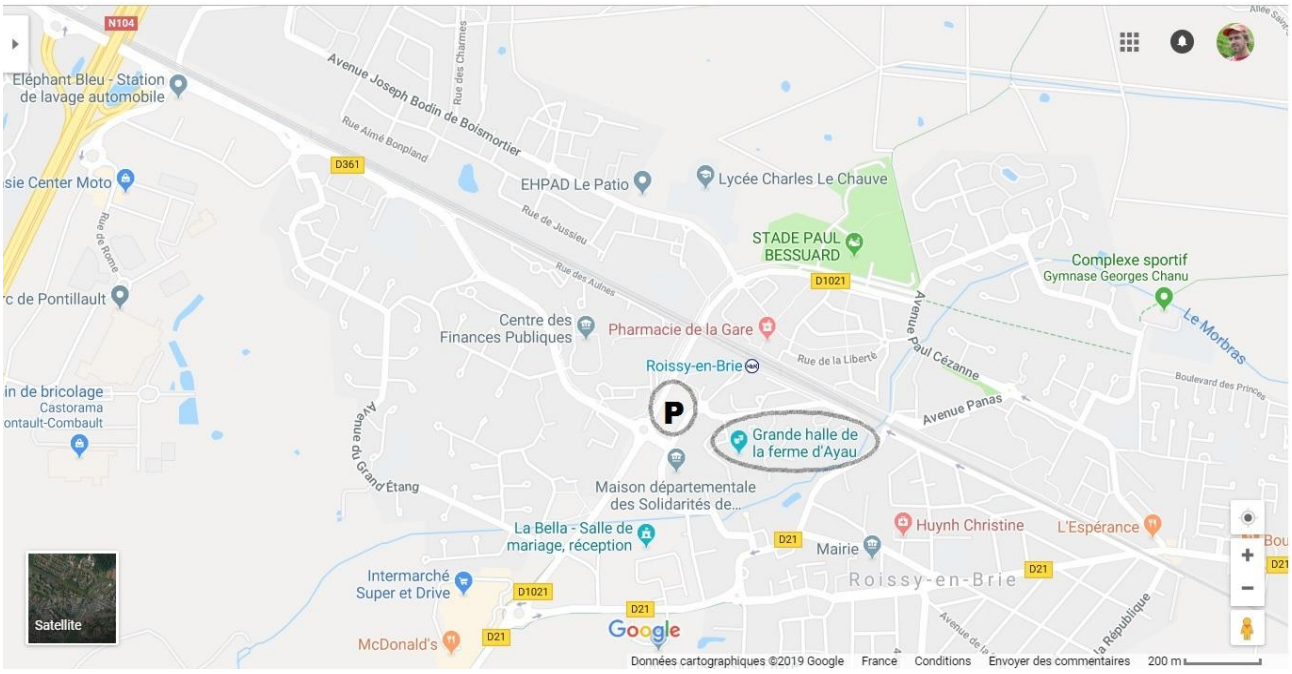

Le village des courses sera situé dans la cour de la Grande Halle de la ferme d'Ayau, avenue Maurice Wlaminck, ROISSY EN BRIE 77680.

Parking: Stationnement sur le parking du RER.
Attention l'accès au parking sera fermé pendant les courses XS & S ! De 8h45 à 10h45 le matin et de 14h45 à 16h30 l'après-midi !!!

Article 8 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu à:
7h30 : course XS 9h30 : courses jeunes 11h30 : course S
Lors de la remise des dossards, chaque concurrent doit émarger la feuille de départ après présentation de la licence originale FFTRI (pour les licenciés) ou signature de l'assurance journée (pour les non-licenciés). Les concurrents non licenciés devront présenter un certificat médical de "non-contre-indication à la pratique du sport en compétition" de moins d'un an à la date de l'épreuve pour pouvoir y participer.
Chaque concurrent devra disposer de son propre équipement.
Pour les courses S et XS, ainsi que pour les courses jeunes, l'organisation fournira un dossard et une puce à rendre à la fin de la course.
Vestiaires et toilettes: l'accès aux vestiaires et toilettes se fera à la ferme Ayau.

Article 9 : Chronométrage, classement et résultats

Un système de chronométrage avec puce sera utilisé. **Les puces fournies aux concurrents devront être remise à l'organisateur à la fin de l'épreuve.**

Seuls les concurrents ayant terminé l'épreuve seront classés. Les prix ne sont pas cumulables. Les récompenses ne seront remises qu'aux duathlètes présents.

- Classement par catégorie et par sexe pour toutes les courses.
- Classement Cadets, Juniors, Séniors, Vétérans & relais sur le S pour les Femmes et les Hommes.
- Classement Minimes, Séniors, Vétérans & relais sur le XS pour les Femmes et les Hommes.

Les résultats seront publiés sur notre site au plus tard le lendemain de l'épreuve
Remise des prix :
11h pour la course XS
14h pour les courses MP/PO/PU/BE
17h pour la course S.

Article 10 : Services médicaux

Services médicaux assurés par l'organisation, un poste de secourisme interne à l'épreuve (PAPS).

Article 11 : Assurance et responsabilité de l'organisateur

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance de la F.F.TRI.
Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le Pass Compétition FFTRI pour les non-licenciés.
L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait subvenir pendant l'épreuve, dû au non-respect des consignes de sécurité des organisateurs. L'organisation décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet et de matériel.

Article 12 : Evénements particuliers

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours si des conditions l'imposent. En cas d'annulation pour des cas de force majeure (conditions climatiques extrêmes par exemple), les droits d'inscriptions restent acquis pour moitié à l'organisateur.

Article 13 : Droit à l'image

L'inscription inclut la cession de vos droits d'image à l'organisation pour reproduire et/ou diffuser les photographies ou vidéos réalisées lors du Duathlon de Roissy en Brie dans le cadre de la promotion de cet événement : affiches, site web et tout autre support d'information et de communication. Sauf document libre stipulant le contraire à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve, les concurrents (ou leurs parents pour les mineurs).

Article 14 : Partenaires

Nous remercions tous nos partenaires.

Inscriptions et informations sur notre site: www.bftriathlon.fr

email: bftri.evenements@gmail.com